

JOURNAL

DE

FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU MERCREDI, 1 NOVEMBRE 1797.

Suite de Londres, du 17 Octobre.

L'esprit national anglois s'est montré, depuis huit jours, dans toute son intensité et son éclat; outre l'avantage éminent qui résulte de la victoire remportée sur les Hollandois, cet événement vient de mettre dans un nouveau jour une grande vérité: c'est qu'un peuple aussi passionné pour l'honneur et la gloire de la patrie, aussi uni dans tout ce qui intéresse le bien de l'état, ne peut éprouver d'autres révolutions que celles qui tendroient encore à consolider cette union et à affermir la constitution à laquelle il doit son patriotisme même et son bonheur.

Il y a en, hier soir, une illumination générale dans la ville de Londres. La curiosité du public étoit telle, que, Dimanche dernier, une grande quantité de personnes sont restées jusqu'à fort avant dans la nuit devant l'hôtel de l'amirauté pour voir arriver le capitaine Fairfax. L'entrée de tous les spectacles étoit ornée d'emblèmes et de figures allégoriques superbement illuminées; et les airs chéris de *Rite Britannia* et *God save Great George our King* y ont été chantés avec le plus vif enthousiasme.

L'on dit que le Roi se propose de visiter l'amiral Duncan à son bord, lorsqu'il arrivera. Déjà Sa Majesté a donné à cet illustre marin une preuve de sa satisfaction. Elle vient de lui conférer, pour lui et ses héritiers mâles, la dignité de Vicomte du royaume de la Grande-Bretagne, sous le nom de *Vicomte Duncan de Camperdown* &c. de *Londres*. Le vice-amiral Onslow a été nommé Baronet du royaume de la Grande-Bretagne.

Dix à douze vaisseaux de notre flotte sont entrés hier à Yarmouth avec quatre vaisseaux

hollandois. Ces derniers sont dans l'état le plus délabré.

Hier, il y eut un grand conseil d'état. Le manifeste de notre cour contre la France ne paroîtra qu'à l'époque de l'ouverture du parlement. L'on verra dans cet intervalle la tournure que prendront les négociations de l'Empereur; et alors, s'il en est besoin, l'on mettra sous les yeux des cours de l'Europe les motifs puissans qui déterminent l'Angleterre à continuer la guerre.

Suivant les lettres de l'Amérique, il règne une fermentation sourde dans les Etats-Unis; l'on y a découvert un complot tendant à mettre le feu dans plusieurs villes maritimes.

Extrait des Nouvelles de Londres, du 20 Octobre.

Tous les vaisseaux de l'escadre angloise sont rentres, ainsi que huit des prises qui ont été faites, outre le *Wrybriid*, vaisseau de l'amiral Winter, de 74 canons, qui étoit si maltraité qu'il a coulé bas dans *Hosley-Bay*. Tout prouve que les Hollandois se sont battus avec une bravoure et un acharnement qui rappelle les plus beaux tems de leur République. Le *Haerlem*, de 68, a eu plus de 300 hommes mis hors de combat. Le *Delft* a coulé bas en mer; tous les matelots anglois qui étoient à bord ont été sauvés à l'exception de deux, mais malheureusement tout l'équipage hollandois a péri. Le *Vénérable*, le *Monarch* et l'*Ardent*, parmi les vaisseaux anglois, sont ceux qui ont le plus souffert, et le dommage est très considérable. Toutes les prises sont prodigieusement maltraitées.

Quand l'amiral de Winter reçut ordre de la convention Batave de mettre en mer pour chercher l'escadre angloise, et lui livrer bataille, il crut devoir faire de fortes représentations fondées sur la supériorité des forces angloises,

et surtout sur l'indiscipline de ses équipages. Ayant reçu une réponse sèche qui confirmoit les premiers ordres, il se contenta d'en accuser la réception, et dès ce moment, dit ce brave amiral, je me préparai à faire voile. Je n'avois plus rien à consulter que l'honneur de mon pavillon, et quand l'Anglois eût eu 30 vaisseaux au lieu de 16, je l'aurois combattu. Je m'étois acquitté de mon devoir de citoyen, je devois remplir celui de soldat.

Les lords de l'amirauté iront visiter l'escadre victorieuse, dès qu'ils sauront que l'amiral Duncan est arrivé au Nore. Sa Majesté, dit-on, distribuera des médailles avec des chaînes d'or et des dignités ou grades aux officiers qui se sont le plus distingués.

La cité a voté qu'il seroit présenté une épée de 200 guinées à l'amiral Duncan, et une de 100 au vice-amiral Ouslow, comme un témoignage de son estime et de la reconnaissance pour les services rendus à la patrie.

L'Alderman Anderson a été élu Maire pour l'année prochaine.

La flotte de la Jamaïque, pour laquelle on avoit des inquiétudes, est entrée dans la Manche.

La *Découverte*, brig françois national de 14 canons, et de 91 hommes, pris par l'*Union*, et porteur, à ce qu'on croit, de dépêches secrètes pour la Guadeloupe, qui ont été jetées en mer, est arrivée à Plymouth. — Le *Speedwell* a pris le *Téméraire*, corsaire françois.

De Vienne, le 25 Octobre.

La Gazette de la cour annonce aujourd'hui la conclusion de la paix en ces termes: „Le Prince Jean de Lichtenstein arrivé ici le 22 comme courier d'Udine, a apporté la nouvelle agréable, que le traité de paix entre Sa Majesté Impériale et Royale et la République françoise, a été signé, le 17 de ce mois, à Campo-Formido par les plénipotentiaires respectifs. L'on en attend maintenant la ratification réciproque.„

Hier, Leurs Majestés Impériales sont venues au théâtre national. Dès qu'elles ont paru dans leur loge, des battemens de main se sont fait entendre de toutes parts, et les cris de *Vivas* ont retenti à plusieurs reprises dans toute la salle. Ces démonstrations d'une allégresse universelle ont prouvé à nos augustes souverains combien leurs fidèles sujets apprécient le nouveau bienfait qu'ils viennent de recevoir, et jusqu'à quel point la reconnaissance peut exalter leur amour.

La curiosité et l'impatience, qui anticipent toujours sur les évènements, recueillent déjà et font circuler différentes versions sur les conditions de la paix. Nous ne rapporterons

point ces variantes, qui ne sont point revêtues du sceau de l'authenticité. Ce qui paroît seulement certain, c'est que les bases de la paix de l'Empire ont été déterminées dans le traité. — M. le comte de Cobenzel n'est point encore arrivé, mais on l'attend d'un moment à l'autre.

L'on prétend savoir l'objet de la mission du général Desaix près de l'Electeur Palatin. Ce général étoit, dit-on, chargé de la part du commandant en chef Buonaparte, de réclamer le paiement des millions stipulés dans le traité conclu, et non ratifié, entre S. A. S. Electorale et la République françoise. Il est arrivé ici de Munich un courier avec des dépêches relatives à cet objet.

Nos papiers ne perdent plus que 3 pour cent.

Suite de Paris, du 24 Octobre.

Le général Buonaparte a demandé au Directoire quelques uns des meilleurs publicistes françois, pour l'aider de leurs lumières dans l'organisation de la république Italienne. Il désire entre autres Danton, Sieyès et Benjamin Constant. Le Directoire a déjà envoyé Bonnières, l'un des négociateurs de Lille.

Le citoyen Tércemin a présenté au cercle constitutionnel un projet des trois ostracismes, dont l'un applicable aux hommes qui deviendroient dangereux pour la liberté, le second aux hommes qui auroient acquis trop d'influence dans leur département, et le troisième qui frapperait les citoyens résidans dans la commune où siège le corps législatif, et qui seroient un sujet de crainte. Il a prétendu que le meilleur moyen de prévenir le retour des conspirations, étoit de rendre son projet loi fondamentale de la République. Benjamin Constant, Paganel et plusieurs autres orateurs se sont fortement élevés contre ces idées, et la presque totalité du cercle a partagé leur opinion.

Suivant les lettres de Brest, l'on continue de désarmer les vaisseaux de ligne qui se trouvent dans ce port. Les matelots sont fort mécontents de ne point toucher leur solde, arriérée depuis plusieurs mois. L'amiral Morard de Galles a toujours le commandement de la flotte.

(Les Nouvelles de Paris du 25 et du 26 ne sont pas arrivées.)

De la Haye, le 21 Octobre.

Il arrive de toutes parts à l'assemblée nationale des adresses dans lesquelles on demande que la flotte hollandoise soit remise en état le plus promptement possible. Quelques habitans d'Amsterdam ont proposé d'imposer à cet effet une contribution générale, et en outre d'examiner la conduite des chefs, et de réclamer

près de l'ennemi les corps des officiers qui ont péri dans le combat, afin de leur rendre les honneurs funéraires dus à leur mémoire. L'on rassemble de toute part des sommes d'argent pour les marins et leurs familles.

D'Augsbouurg, le 28 Octobre.

Une lettre de Venise en date du 20, dit que dans la matinée de ce jour, un magasin à poudre, contenant une grande quantité de bombes et de boulets, a sauté en l'air avec un fracas épouvantable. La même lettre ajoute : „Dans ce moment, au départ du courrier, le feu vient de prendre dans un autre magasin. L'on offre cent ducats à celui qui l'éteindra dans un endroit désigné; mais jusqu'à présent personne ne s'est présenté pour gagner cet argent. „

De Strasbourg, le 28 Octobre.

Hier, l'on apprit ici l'agréable nouvelle que la paix avoit été signée dans la nuit du 17 au 18 à Udine, entre les plénipotentiaires respectifs, savoir : les généraux Buonaparte, Massena et Clarke, de la part de la France; et Mr. le ministre de Cobenzel, le général de Meerfeldt et le Baron de Degelmann, de la part de l'Autriche. Mr. le marquis de Gallo jouoit le rôle de médiateur.

L'on assure que cet heureux événement a été déjà su à Paris le 25; un courier extraordinaire étant arrivé dans la nuit avec des dépêches du général Buonaparte au Directoire.

C'est par Geneve que l'on a été informé en Suisse de la conclusion de la paix; le courier n'ayant pu passer le mont St. Gothard à cause des neiges, a dû faire un grand détour.

L'on mande de Huningue que, le 25, un émigré rentré nommé Pailly, ci devant comte, a été fusillé en exécution d'un jugement du conseil militaire. Deux autres émigrés ont eu le même sort quelques jours auparavant.

Extrait d'une lettre des Deux-Ponts, du 29 Octobre.

L'administration de Holz a été supprimée hier; et en vertu des pouvoirs que le commissaire françois Berdot a reçus du général Augereau, la régence ducal sera réintégrée aujourd'hui. Cette dernière aura sous sa juridiction, outre le Duché des Deux-Ponts (à l'exception toutes fois des grands baillages de Bergzabern, Schaumbourg et Trarbach, ce dernier est du ressort de la régence de Coblençe) la principauté de Saarbruck, les comtés de la Leyen et de Sicking, et les baillages de Pirmasens et de Todalben. Il n'y aura point de commissaire françois près de la Régence; elle sera composée de conseillers et assesseurs d'ici, d'un conseiller de celle de Saarbruck et un de Bliesscastel, sous la direction de M. le Baron de Fursenwaerther, qui remplissoit autrefois les fonctions de président. Les domai-

nes seront administrés à l'avenir par la régence même; il n'y aura plus de receveurs françois, et les anciens employés seront remis en activité. L'on dit que les revenus de ces pays seront recédés, moyennant un certain abonnement.

De Coblençe, le 26 Octobre.

On attend à chaque instant le général Augereau; toute la garnison est déjà sous les armes, et les cloches sonneront dès qu'on le verra entrer. Ce commandant en chef passera la nuit en cette ville et continuera demain la route pour Wezlar. Un grand nombre de généraux doivent également se rendre ici.

De Limbourg, le 29 Octobre.

Avant-hier, il est passé ici un officier de chasseurs françois, venant de Wetzlar, et qui se rend comme courier à Bonn. Il est, dit-on, porteur d'un écrit qui supprime la commission intermédiaire, rétablit les choses sur l'ancien pied, et interdit toutes démarches et menées tendantes à révolutionner la rive gauche du Rhin.

Des Bords du Mein, le 31 Octobre.

Une lettre de Constantinople (insérée dans un papier public) contient des détails assez intéressans sur le système financier de l'Empire Ottoman. Nous en extrairons le plus essentiel.

..... Dans un gouvernement où les différentes parties de l'administration sont si compliquées et enveloppées de tant de mystère, où l'abus du pouvoir fournit plus de ressources que le pouvoir même, il n'est pas aisé sans doute d'apprécier au juste l'étendue des ressources financières. Cependant on peut en donner une idée approximative et indiquer les objets dont elles proviennent. — D'abord il faut y distinguer deux gouffres où viennent aboutir tous les revenus prélevés sur cet empire immense : le trésor intérieur et le trésor extérieur. Le premier appartient au souverain qui en dispose à son gré. Sa richesse est incalculable, et passe pour être immense : elle est alimentée par la monnoie qu'on frappe journellement à Constantinople, et qui y est versée en entier; par les confiscations des patrimoines des pachas ou autres gens en place condamnés, et par le droit d'héritage que le souverain a sur tous ses sujets, droit qui rapporte au trésor des sommes énormes et incalculables. (Cependant il ne faut pas croire que le Sultan exerce ce droit sur tous les sujets de son empire; à la rigueur il le pourroit; mais ce n'est que dans les cas de richesses immenses possédées par le défunt, qu'il en fait usage, et seulement vis-à-vis

des gens en place dont les dépouilles et le patrimoine même entrent dans le trésor: mais dans l'un et l'autre de ces cas, et même dans celui de confiscation, le souverain donne toujours aux enfans et à la veuve des dédommagemens considérables.) Telles sont les sources qui alimentent le trésor intérieur; d'où l'on voit qu'il est impossible d'en apprécier la richesse. Il est renfermé dans le sérail et administré par un eunuque noir qui a le titre de *Khaimé Vekili*. (C'est une des principales charges de l'intérieur du sérail, et elle donne le droit à celui qui en est revêtu, de porter un turban semblable à celui du Grand-Vizir.) Le trésor intérieur contribue aux besoins de l'Etat par forme d'emprunt, et en faisant des avances au trésor extérieur, avances qui ne sont jamais remboursées; il est dans ce moment créancier de celui-ci de plus de 500 mille bourses (environ 500 millions.) — C'est le trésor *extérieur* qui fournit aux dépenses courantes. On n'évalue pas à plus de cent mille bourses (cent millions) ses revenus fixes et connus. Ils proviennent 1^o. du *Kharach*. Le *Kharach* est une espèce de capitation imposée à tous les *Raya* (sujets non turcs), et répartie de manière que les plus riches ne payent pas plus de 11 piastres. Ceux qui n'ont rien, ne payent rien, non plus que les femmes et les enfans au-dessous de 14 ans. Le produit du *Kharach* s'affirme par districts, et le bail se renouvelle tous les ans au plus offrant, entre les mains du *Testendar* (trésorier); il ne rend pas au trésor au-delà de 14 ou 15 mille bourses; mais avec un mode de perception plus juste, en réformant les abus crians qui s'y trouvent, il en rendroit plus de trente mille, sans que la quotité imposée à chaque contribuable, fût augmentée. 2^o. La seconde branche des revenus du trésor provient des douanes dont le produit s'affirme; et sa valeur approximative, en y comprenant la ferme du tabac, peut aller de 8 à 10 mille bourses. 3^o. Vient ensuite le produit de la vente de différens offices et emplois, tels que ceux de *Voivode*, *Musselim*, *Mubassél*: et 4^o. enfin, les domaines impériaux qui se vendent à des particuliers, tantôt à vie, tantôt avec le

droit de succession pour les garçons seulement. Il est impossible d'apprécier au juste, ni même de connaître par approximation la valeur de ces deux dernières branches de revenu: mais il est aisé d'apercevoir quelle foule d'abus doivent s'y glisser. — Il en est à-peu près de même de toutes les autres branches de l'administration; les Pachas devoient envoyer une partie des revenus de leurs provinces; mais cela se réduit à presque rien, et diminue à raison de leur distance de la capitale. Enfin, plus on examine de près cet immense colosse, plus on s'étonne qu'il le soutienne et qu'il marche. — Les différentes branches de revenu dont nous venons de parler, formoient toutes les ressources du fisc; au lieu de chercher à les étendre par une administration plus sage, par une répartition mieux entendue, on a cherché depuis quelques années à en trouver de nouvelles dans de nouvelles impositions. Le vin, les comestibles et une infinité d'autres objets qui jouissoient auparavant de la franchise la plus absolue, ont été soumis à des taxes considérables. On en évalue le produit à 18 mille bourses; il pourra paroître d'un avantage important à celui qui ne calcule que les chiffres et l'instant présent; mais il n'en fera pas ainsi aux yeux de celui qui fait apprécier à leur juste valeur le bien-être et le contentement des peuples. Aussi l'auteur de cette innovation, *Tehelebi-effendi*, est-il maudit dans tout l'Empire; aussi cette innovation est-elle aujourd'hui la cause ou le prétexte de tous les troubles qui y ont éclaté depuis quatre ans. Il sembleroit qu'à cette époque difficile, ici comme ailleurs, l'avenir n'entre pour rien dans les combinaisons de la plupart des spéculateurs politiques. Le même *Tehelebi-effendi* a cru augmenter les ressources du trésor public par une mesure qui a été employée plusieurs fois et qui a toujours tourné au détriment des gouvernemens qui en ont fait usage; je veux parler de l'alteration des monnoies. Elle a été poussée si loin, que le séquin vénitien, qui valoit il y a quelques années quatre piastres, en vaut maintenant sept et demi.

* * A vendre, un Bien-fonds, situé très avantageusement & très agréablement dans une ville, presque au milieu de l'Allemagne, sur une des grandes routes, & loin du théâtre de la guerre actuelle, consistant en plusieurs bâtimens considérables en très bon état, écuries, basse-cour & un grand jardin; le tout jouissant de différentes franchises & privilèges, très propre pour le séjour d'une personne de qualité, ou pour un établissement public, comme instaur, fabrique, hôtellerie, café, billard &c. Les conditions seront très favorables aux acheteurs, à qui on ne demande qu'un à-compte de 6000 Rixdalers, le reste pouvant être acquitté successivement. S'adresser, pour des avis ultérieurs, lettres affranchies, au Bureau de ce Journal.

* * On désireroit trouver un compagnon de voyage, pour aller à frais communs, par Cassel & Hanovre à Hambourg, dans le courant de cette semaine; s'adresser au Bureau de ce Journal.

* * A vendre, une bonne voiture de voyage; s'adresser à l'hôtel du Ritter, No. 20.